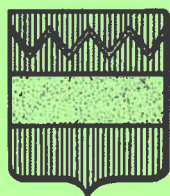


PROVINCE DE HAINAUT



Arrondissement d'Ath

COMMUNE
de
BRUGELETTE



Wallonie

LIVRE I - URBANISME

LIVRE II - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par M. et Mme Jonathan-Capucine ANCELIN-DEVUYST, propriétaires du bien sis, Les Montils, 9 à Brugelette visant :

La Transformation d'une habitation avec l'aménagement d'un gîte

La demande est soumise à annonce de projet

Conformément à l'article D.IV.40 et R.IV.40-2, 2° du CoDT :

2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

L'affiche est posée ce 26 janvier 2021

L'enquête se déroule du 01/02/2021 au 15/02/2021 inclus.

Le Dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme GASPARD Véronique téléphone : 068/45.73.10 et adresse mail : urba-envir@brugelette.be , dont le bureau se trouve à 7940 Brugelette, Grand Place, n°2a **uniquement sur rendez-vous** (48h à l'avance).

Les réclamations et observations écrites avec toutes vos coordonnées sont à envoyer du 01/02/2021 au 15/02/2021 au Collège communal :

- par recommandée à l'adresse suivante Grand Place, n°2a 7940 Brugelette,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urba-envir@brugelette.be .

Brugelette, le 21 janvier 2021

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice générale f.f.
Sandy MAENHOUT



Le Bourgmestre,
André DESMARLIERES